



Fiche introductive

Remarque générale

La brève introduction qui ouvre le programme commun aux trois séries STD2A, STI2D et STL (arrêté du 8 février 2011 paru au [BO spécial n°3 du 17 mars 2011](#)) est constituée de deux parties : « 1. L'enseignement d'histoire, de géographie et d'éducation civique s'organise en deux ensembles » et « 2. Les démarches pédagogiques sont diversifiées et complémentaires ». Leur lecture et leur appropriation constituent des atouts pour mettre en œuvre ce programme dans l'esprit dans lequel il a été conçu.

Cette fiche apporte quelques précisions sur l'un des principes organisateurs du programme : la répartition de l'horaire en deux ensembles. En effet, comme le précise l'introduction, cinquante-quatre heures sont destinées à traiter les cinq thèmes inscrits au programme, permettant aux élèves d'acquérir connaissances, capacités et méthodes, et une dizaine d'heures, plutôt que d'être consacrées à un sixième thème, sont à la disposition de chaque professeur (ou de l'ensemble des professeurs d'histoire-géographie du lycée enseignant en STD2A et/ou STI2D et/ou STL) afin :

- d'évaluer les capacités et méthodes acquises en classe de seconde et de travailler à approfondir ces acquis durant l'année de première ;
- de former et d'entraîner à une expression orale rigoureuse en vue de l'épreuve du baccalauréat.

Ce choix procède de la prise en compte du fait que la classe de première de ces séries est une année d'examen et de la volonté de répondre aux demandes des professeurs d'avoir du temps pour préparer les lycéens à la spécificité de leur épreuve.

Plus largement, ce choix manifeste la volonté de consacrer du temps au travail sur les capacités et les méthodes (rappelons à ce sujet que la première partie du programme est constituée d'un « tableau des capacités et méthodes » commun à l'ensemble des séries du LGT et que chacun des cinq thèmes du programme invite explicitement à mobiliser et approfondir telles ou telles de ces capacités et méthodes).

Ces raisons permettent de comprendre pourquoi ces heures ne sont absolument pas destinées à être réparties sur les cinq thèmes du programme afin d'allonger le traitement de chacun d'entre eux. De même ne sauraient-elles être utilisées pour la réalisation d'évaluations ou d'oraux blancs individuels (pratiques qu'il faut encourager mais qui relève de l'organisation interne de l'établissement et de l'équipe enseignante).

Deux hypothèses d'utilisation

Même si l'on attend que chaque heure de cours soit l'occasion d'aborder l'une ou l'autre des capacités et méthodes dont le tableau constitue la première partie du programme, une partie des heures mises à disposition peuvent bien sûr être spécifiquement dédiées à ce travail. Par exemple afin de conduire, en appui de tel ou tel thème, un travail spécifique d'enquête de terrain, de réalisation cartographique ou de toute autre approche originale permettant de construire des capacités importantes pour la formation des lycéens et d'aider à comprendre ce que sont le regard historique et le regard géographique.

D'autre part, et compte tenu de l'épreuve anticipée du baccalauréat ayant lieu à la fin de l'année, utiliser une partie des heures mises à disposition pour la préparation de l'oral semble un choix assez évident. Dans ce dernier cas, et étant entendu que le professeur est libre d'appliquer la pédagogie qui lui semble la plus efficace pour ses élèves, nous suggérons une utilisation s'inspirant des propositions suivantes :

– plutôt que de concentrer les heures en fin d'année, à un moment où les élèves sont plus mobilisés par les révisions factuelles et notionnelles, et afin d'éviter a contrario la dilution de ce capital horaire dans chaque séance, nous pensons qu'une utilisation d'une ou de deux heures à la fin de chaque séquence pourrait constituer une approche pertinente. Elle offrirait une respiration entre deux thèmes, et permettrait de répartir sur l'année le travail de construction et d'enrichissement des compétences attendues lors de l'épreuve finale ;

– si l'utilisation de ces heures est proscrite pour l'organisation d'oraux blancs, rien n'empêche en revanche le professeur de consacrer ces heures à mettre les élèves en situation de formation en les faisant passer, sur le modèle de l'épreuve du baccalauréat, face à la classe.

Dans ce cadre, deux écueils sont à éviter. Le premier est la stigmatisation qui pourrait accompagner le passage de seulement tel ou tel élève. Un plan sur l'année permettant de faire intervenir l'ensemble des élèves semble donc nécessaire, la durée de passage devant alors être calculée en rapport avec l'effectif de la classe ; emprunter à l'esprit du contrôle en cours de formation (l'élève n'intervient devant la classe que lorsque le professeur et lui jugent qu'il est le plus prêt possible) est souhaitable aussi. Dans un souci de progression pédagogique, on peut imaginer une durée de passage plus faible en début d'année, progressivement augmentée. L'objectif n'est pas de constater la capacité, ou l'incapacité d'un élève, en début d'année, à affronter un oral, mais de lui apprendre la maîtrise du temps, la construction de phrases orales, l'organisation des arguments et des connaissances ainsi que le soin à apporter à la présentation. On peut suggérer une préparation à la maison qui permet de favoriser un travail des compétences et un approfondissement des connaissances, mais qui éloigne évidemment l'élève de la situation de l'examen.

Le second écueil est lié à la passivité éventuelle du reste de la classe. Pour cela, une écoute active, où chaque élève doit noter les forces de l'orateur, les progrès qu'il doit encore faire et d'autres hypothèses de traitement du sujet, est une technique qui peut se révéler formatrice. On peut même envisager, dans le cas où le professeur prendrait en compte ces oraux dans l'évaluation trimestrielle, qu'un autre élève soit également évalué sur la qualité de la critique constructive qu'il saura faire de l'oral de son camarade.

Dans tous les cas, la reprise de ces brèves séances sera le moment de préciser la méthode de l'oral et éventuellement de revenir sur telle ou telle notion qui pourrait apparaître comme mal comprise.